

*Coordinations de cheminots ou d'infirmières : à la fin des années 80, les salariés, syndiqués ou non, se mobilisent par secteur d'activité. En 2019, l'interpro est devenu un réflexe. Dans cette tribune initialement publiée dans le journal Libération, l'historienne Fanny Gallot revient sur la manière dont l'assemblée générale interprofessionnelle est devenue un moyen central d'organisation démocratique de la lutte pour la classe travailleuse en France.*

*Fanny Gallot est maîtresse de conférences en histoire contemporaine à l'université Paris-Est-Créteil, membre du comité de rédaction de Contretemps, et l'auteur du livre En Découdre. Comment les ouvrières ont révolutionné le travail et la société (La Découverte, 2015), dont on pourra lire [un extrait ici](#).*

\*\*\*

Dès le 5 décembre, des assemblées générales interprofessionnelles se sont réunies dans nombre de villes pour échanger sur la situation de chaque secteur et organiser des actions conjointes avec les autres secteurs. En 2019, l'« interpro » est presque devenu un réflexe, renouant avec des pratiques qui avaient éclos lors de précédents mouvements sociaux. Cette pratique interprofessionnelle par la base a cependant mis plusieurs années à se forger, passant d'une auto-organisation par secteur à une auto-organisation interprofessionnelle. S'auto-organiser, c'est se doter de structures de mobilisation pour faire en sorte que les grévistes ne soient pas dépossédés des décisions ayant trait au mouvement qu'ils poursuivent. En d'autres termes, il s'agit de mettre en place une structure démocratique de lutte qui intègre les organisations syndicales mais ne s'y réduise pas, comprenant des syndiqués et des non-syndiqués impliqué-e-s dans la lutte.

## Revendiquer la création de comité de grève

C'est au début du 20<sup>e</sup> siècle, notamment lors de la première Révolution russe (1905), que se développent pour la première fois à une échelle de masse des formes d'auto-organisation sur les lieux de travail, sous le nom de « soviets » (« conseils » en russe)[1]. Parmi les premiers à prendre la mesure de cette invention historique, sans doute en raison de son rôle en 1905 (il fut président du principal soviet, celui de Petrograd), Léon Trotsky insiste sur le rôle de contre-pouvoir joué par les comités de grève ou les comités d'usine[2] mais va en faire jusqu'à l'embryon d'un futur pouvoir des travailleurs-ses, alternatif à l'État capitaliste. Peu après la Seconde Guerre mondiale, durant les grèves de 1947 par exemple, des comités de grève sont sporadiquement revendiqués voire mis en œuvre. En Mai-juin 1968, c'est principalement au niveau des entreprises que se mettent en place des comités de grève comme ce fut le cas à Renault Cléon qui entre en grève dès le 15 mai. À certains endroits, ils ont alors été pleinement auto-organisés, avec des syndiqué-e-s et des non syndiqué-e-s. Ailleurs, et le plus souvent cependant, les militants et responsables syndicaux s'y sont fait élire, le comité de grève ressemblant en ce cas à une intersyndicale CGT-CFDT. A Renault Cléon par exemple, le comité de grève élu dès la première nuit d'occupation tandis que des piquets sont installés ne reflète pas véritablement le mouvement, ce que déplorent certains « jeunes ouvriers combattifs »[3]. Dans les années 1970, des comités de grève ou comités de lutte, parfois sous l'impulsion de militant-e-s d'extrême-gauche, ont émergé à différents endroits.

### Des Assemblées Générales (AG) locales aux coordinations

Mais c'est surtout dans la deuxième moitié des années 1980 que les coordinations nationales de salarié-e-s au niveau sectoriel sont parvenues à diriger véritablement les mouvements sociaux

comme ce fut le cas de la coordination des cheminots et cheminotes en 1986-1987, des instituteurs et institutrices en 1987-1988 et des infirmiers et des infirmières en 1988, dans le sillage des coordinations lycéennes et étudiantes contre la réforme Devaquet (1986). Les trois semaines de grève des cheminot-e-s permettent alors « d'imposer une rupture nette avec un système où la grève était devenue depuis longtemps l'affaire des syndicats »[4]. Elles s'appuient sur des AG qui ne ressemblent plus à meetings où des syndicalistes s'expriment, rendant compte des dernières informations avant que les mains se lèvent pour voter ou non, la reconduction. Ces AG deviennent de vrais moments de discussion collective, de prise en main de la grève par les salarié·e·s eux/elles-mêmes, qu'ils/elles soient ou non syndiqué·e·s. Peu de temps après, les infirmières mobilisées elles aussi se réunissent localement en assemblées générales, discutent de leurs revendications et élisent des déléguées par hôpitaux qui les représentent dans la coordination nationale qui rythme le mouvement comme l'a montré Danièle Kergoat[5].

## Structurations interprofessionnelles dans les années 2000

En novembre-décembre 1995, si de telles coordinations nationales et sectorielles ne se tiennent pas, des assemblées générales interprofessionnelles locales permettent de tisser des liens entre les secteurs professionnels en grève qui commencent à mener des actions conjointes. Ainsi, à Rouen, s'organisant avec un « comité d'organisation », composé de délégués élus par les AG de grévistes et de représentants syndicaux, les cheminot-e-s vont « convaincre les postiers des centres de tri de les rejoindre dans la grève » et quotidiennement, l'ensemble des secteurs en lutte de la ville se réunissent à la « fosse », un atelier de réparation des locomotives[6]. Mais c'est surtout en 2003, dans le cadre du mouvement contre la réforme Fillon des retraites du secteur public et parapublic (EDF-GDF, etc.), que les pratiques interprofessionnelles se généralisent et structurent le mouvement à l'échelle locale, sous des formes plus ou moins fortes. Outre les assemblées générales par secteur, des comités interprofessionnels comprenant des représentant-e-s de chaque secteur d'activité mobilisé s'organisent pour penser la suite de la mobilisation et les différentes actions à construire. L'Éducation nationale est alors motrice et ce secteur en lutte se structure nationalement en coordination pendant plusieurs mois.

## L'auto-organisation : un réflexe en 2019 ?

Peu avant le 5 décembre, à la RATP, dans une contribution intitulée *Pourquoi les comités de grève ?*, des militants - frondeurs CGT de la RATP - ont ainsi écrit que « seule une instance vraiment représentative de tout le personnel peut prétendre représenter et diriger la grève illimitée qui va débiter le 5 décembre à la RATP », considérant que les organisations syndicales ne sont pas représentatives de la majorité des agents de la RATP[7]. Le 5 décembre, à Montreuil, une AG de l'Éducation Nationale se tient dans les locaux de la mairie : elle réunit plusieurs centaines de grévistes et se poursuit vers 11h30 par une réunion interprofessionnelle à laquelle sont conviés les Gilets jaunes de la ville. Un départ collectif pour la manifestation est organisé.

Pendant plusieurs semaines, voire mois, les structurations locales en interprofessionnelles se sont multipliées dans les villes voire dans les quartiers. Les participant·e·s, ne pouvant se rendre sur leurs lieux de travail, se réunissent localement. A Montreuil, outre les départs communs en manifestation, des blocages de dépôts RATP sont organisés quotidiennement. Des tournées ont lieu dans les établissements scolaires de la ville, les services publics et même certaines entreprises privées.

Au niveau sectoriel, des coordinations nationales ont rythmé les mobilisations comme ça a été le cas pour la RATP-SNCF et l'Enseignement Supérieur et la Recherche. Dès le 5 décembre, la coordination RATP-SNCF a ainsi stimulé la mobilisation, faisant contrepoids aux directions syndicales en rassemblant les secteurs les plus radicaux des deux entreprises. Dans l'ESR, des comités de mobilisations émanant d'Assemblées Générales se sont forgés à plusieurs niveaux qu'ils soient locaux, par secteurs ou entre pairs. Travaillant en relation avec les organisations syndicales - en participant notamment aux intersyndicales de l'ESR - mais sans y être inféodés, le comité de mobilisation « national » - élu collectivement - a pris en charge l'organisation de deux coordinations nationales où se sont retrouvé·e·s plusieurs centaines de participant·e·s représentant·e·s leurs universités.

## Conclusion : auto-organisons-nous !

Débattre des suites à donner au mouvement, c'est agir sur le monde, apprendre à décider collectivement, et contribuer à ce que le mouvement, incluant organisation des grévistes et syndicats, puisse gagner en puissance. Comme l'écrit Adeline de Lepinay dans *Organisons-nous !*, il ne s'agit pas de « suivre une recette », mais de « s'approprier et mettre en œuvre un patrimoine immatériel, celui des rêves et des luttes de tou-te-s celles et ceux qui nous ont précédé-e-s. »

## Notes

[1] Voir : O. Anweiler, *Les Soviets en Russie. 1905-1921*, Marseille, Agone, 2019 [1958].

[2] « Élu par tous les ouvriers et employés de l'entreprise, le Comité d'usine crée d'un coup un contrepoids à la volonté de l'administration », voir : <https://www.marxists.org/francais/trotsky/livres/trans/tran6.html>. Sur les comités d'usine dans la Révolution russe en 1917, voir notamment : S. Smith, *Petrograd rouge. La révolution dans les usines*, Paris, Les Nuits rouges, 2017.

[3] Collectif, *Notre arme, c'est la grève, la grève chez Renault Cléon (1968)*, Paris, Maspéro, 1968.

[4] <http://www.critique-sociale.info/1105/le-mouvement-de-novembre-decembre-1995-vingt-ans-apres/>

[5] Danièle Kergoat, Françoise Imbert, Hélène Le Doaré et Danièle Sénotier (dir.), *Les infirmières et leur coordination*, Editions Lamarre, 1992.

[6] Trat Josette, « Retour sur l'automne chaud de 1995 », in *Cahiers du GEDISST* (Groupe d'étude sur la division sociale et sexuelle du travail), n°18, 1997.

[7] <https://blogs.mediapart.fr/eninel/blog/271119/pourquoi-les-comites-de-greve>